

REGLEMENT DU CONCOURS

« Les épouvantails de Bacchus » dans les jardins de la Béchade

Vernissage SAMEDI 13 JUIN 2015



L'inscription et la participation à l'exposition d'épouvantails et au concours photos « Les épouvantails de Bacchus », organisés par l'association Générations Tauzin, entraînent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour qui ?

Le concours 2015 « Les épouvantails de Bacchus », gratuit, est ouvert aux adultes, aux enfants, aux collectivités et aux familles adhérentes du jardin qui veulent laisser libre cours à leur imagination. Les amis des jardiniers et riverains qui ne possèdent pas de parcelle peuvent y participer également : leur épouvantail pourra être adopté par un jardinier de Bacchus.

Fabrication et matériaux

La fabrication des épouvantails se fera à domicile. Chaque participant devra selon son imagination créer un épouvantail de son choix.

- chaque épouvantail doit pouvoir se planter dans le sol ou avoir un socle très stable et mesurer entre 1 mètre 20 et 1 mètre 80 ;
- il ne doit pas comporter de pièces dangereuses ;
- l'épouvantail devra porter un nom qui le définit et arborer une étiquette avec le nom de son créateur et le numéro de sa parcelle ;
- il doit pouvoir résister aux intempéries ;
- les épouvantails seront fabriqués à l'aide de matériaux de votre choix (non dangereux et non coupants, si possible en matériaux de récup, produits naturels et recyclables).

C'est l'occasion de vider les greniers pour trouver des objets ou accessoires tels que des chapeaux, des vieux vêtements, des foulards, des sacs...

On peut aussi fabriquer des objets volant au vent (girouettes artisanales, moulins à vents, etc).

L'inscription

La participation est **gratuite**, mais l'inscription est **obligatoire**. Les participants doivent remplir le bulletin d'inscription et le retourner à l'organisateur, Association Générations Tauzin, avant le **10 Juin 2015**, soit :

- par mail : generationstauzin@gmail.com
- par courrier : Association Générations Tauzin, concours « Les épouvantails de Bacchus », 94 rue Quintin - 33000 Bordeaux
- sur le site de l'association : <http://www.generationstauzin.fr/contact/>
- urne dans le cabanon

L'installation des épouvantails et objets à vents

Chaque jardinier sera responsable de son œuvre. Il devra l'installer sur sa parcelle le samedi 13 juin, dès l'ouverture du parc de la Béchade, situé 21 rue de la Béchade à Bordeaux. L'installation devra être terminée à 10 heures, pour que tout soit prêt à 10 h 30, heure du vernissage de l'exposition.

L'exposition se déroulera du **13 juin jusqu'à la fin de l'été**. Les épouvantails resteront donc en place tout l'été. L'association Générations Tauzin se décharge de toute perte, vol et casse, les créations ne seront pas assurées par l'organisateur.

Le concours

La visite et le vernissage de l'exposition au jardin de Bacchus auront lieu le samedi matin 13 juin 2015 dans le cadre de la manifestation « **Jardin'ARTS** » co-organisée avec le bailleur Domofrance. Les épouvantails seront exposés dans le potager sur un parcours praticable à pied par toutes les personnes désireuses de les admirer.

Pour immortaliser l'événement les promeneurs, photographes et amateurs seront invités à participer, au **1^{er} concours photos 2015 « Les épouvantails de Bacchus »** : les plus belles photographies d'épouvantails et d'objets à vents, prises tout au long de la belle saison, feront l'objet d'une exposition, à l'automne. Les 3 plus belles photos seront mises en valeur et leurs auteurs récompensés.

Le jury

Un jury populaire (les visiteurs et les jardiniers de Bacchus) et un jury officiel feront le tour des épouvantails samedi matin 13 juin à partir de 10 heures 30. Il est souhaitable qu'au moins un représentant de chaque équipe ou le créateur soient présents au moment du passage du jury, pour répondre aux éventuelles questions.

Pour le jury populaire, il sera proposé aux habitants et promeneurs d'élire **Miss ou Mister épouvantail Bacchus 2015**. Des bulletins seront à disposition sur le site pour permettre de voter pour les trois épouvantails ou moulins à vent qu'ils ont préférés. Les trois premiers obtenant le plus de points seront récompensés.

Une urne sera mise à disposition pour déposer les bulletins de vote.

Critères

Seront jugés : la qualité esthétique, l'originalité, le choix des matériaux utilisés (le recyclage, l'utilisation de matériaux naturels seront valorisés) et... la qualité à épouvanter les oiseaux !

Remise des prix

Les résultats seront proclamés aux alentours de **17 heures 30, le samedi 13 juin**, avant l'apéritif de clôture offert à tous.

Propriété

Les concurrents acceptent de prêter leur épouvantail à l'association afin qu'il soit exposé à l'occasion de l'exposition photos, prévue en septembre 2015.

Les épouvantails pourront être récupérés ensuite. Passé un délai de 15 jours après la clôture de l'exposition photos, ils seront considérés comme propriété de l'association.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des épouvantails.

Droit d'image

Le fait de participer au concours-festival des épouvantails, au concours photos et à l'exposition photos implique l'autorisation donnée aux organisateurs et au public de photographier les créations, d'utiliser les photographies gratuitement et à leur volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et outils de communication.